

CargoM applaudit l'entente de collaboration pour l'implantation de la zone industrialo-portuaire de Montréal

MONTRÉAL, le 24 février 2017 - CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, se réjouit de l'annonce effectuée aujourd'hui par le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et les partenaires locaux concernant le lancement des travaux d'élaboration de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Montréal. Ce projet mettra en valeur les nombreuses opportunités de développement retrouvées à proximité des infrastructures de transport.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes, M. Jean D'Amour, a procédé à l'annonce de l'entente en compagnie du maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), M. Denis Coderre, ainsi que de Mme Sylvie Vachon, présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal et présidente de CargoM.

Cette entente a mené à la formation d'un comité local qui regroupe la Ville de Montréal, l'Administration portuaire de Montréal, la Ville de Montréal-Est, la Communauté métropolitaine de Montréal, Cargo M, ainsi que les ministères et organismes concernés. Pour en savoir davantage sur les zones industrialo-portuaires, vous pouvez consulter <http://bit.ly/2INwwlc>.

« Les zones industrialo-portuaires du Grand Montréal permettent d'envoyer un puissant signal aux investisseurs quant aux opportunités de développement offertes à proximité des infrastructures stratégiques de transport. Bien sûr, la présence d'un Port de Montréal accessible, jumelé aux gares de triage et aux principaux axes routiers de la métropole permettent de donner aux entreprises autour un avantage compétitif indéniable », a déclaré Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM.

« CargoM poursuivra d'ailleurs son implication dans le développement des zones industrialo-portuaires, notamment en participant au comité local mis en place pour le projet. Elle le fait également dans le cadre de l'élaboration de la ZIP Contrecoeur-Varenes sur la Rive-Sud de Montréal. Cette collaboration est importante pour notre grappe puisque nous souhaitons que le projet se réalise aux bénéfices de tous les acteurs de la métropole et du Québec », a ajouté M. Charbonneau.

ZOOM Grand Montréal aidera au développement de la ZIP

« Des outils comme ZOOM Grand Montréal aideront au développement de la ZIP Montréal. Lancé il y a quelques semaines déjà, cette plateforme Web vient centraliser les informations afin que les entreprises souhaitant développer leurs activités dans le Grand Montréal puissent avoir accès à tout ce dont ils ont besoin pour une prise de décision éclairée, incluant les précisions quant à l'offre en transport et en logistique. On peut d'ailleurs consulter le site Internet au <http://zoommtl.com> », a conclu Mathieu Charbonneau.

À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (www.cargo-montreal.ca - @CargoMtl) réunit les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises du Grand Montréal, les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les associations sectorielles et les syndicats autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars en retombées économiques pour la région métropolitaine de Montréal.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.

- 30 -

Renseignements :

Philippe Noël, Conseiller principal, Développement et Affaires publiques, CargoM
514 508-2609, poste 226
pnoel@cargo-montreal.ca

⋮